

Interprètes professionnels en danse au Canada en 2016 : Activités, revenus, santé et développement de carrière

Basé sur un sondage du Centre de ressources et transition pour danseurs
Analyse de Hill Stratégies Recherche inc.



Décembre 2016

Sommaire

Ce rapport résume les principales caractéristiques des danseurs professionnels qui travaillent comme interprète au Canada : le travail en danse, les caractéristiques démographiques, les situations familiales, la vie professionnelle, les revenus, la santé et le bien-être, ainsi que le développement et les transitions de carrière. L'analyse est basée sur un sondage auprès de 532 danseurs mené par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD) en juin 2016. Lorsque pertinent, l'étude propose des comparaisons aux questions semblables d'un sondage du CRTD en 2005 portant sur les activités des danseurs en 03-04.

Notons que l'emploi du masculin dans ce rapport n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Table

Interprètes professionnels en danse	1
Caractéristiques démographiques et géographiques des interprètes professionnels en danse	8
Vie professionnelle et revenus 2015	13
Santé et bien-être des interprètes professionnels en danse	19
Développement et transitions de carrière	23
Mot de la fin du CRTD	33

Interprètes professionnels en danse

La grande majorité des 532 danseurs professionnels qui ont répondu au sondage pratiquent principalement la danse contemporaine/moderne.

- Contemporaine/moderne : 57 % des répondants
- Ballet : 15 %
- Théâtre musical/jazz : 13 %
- Urbaine : 9 %
- 12 autres formes de danse ont été sélectionnées par 3 % des interprètes ou moins (autochtone, aérienne, africaine, baroque, capoeira, classique espagnole, asiatique orientale, folklorique, intégrée (*mixed abilities*), moyen-orientale, percussive, asiatique méridionale)
- *Note : puisqu'une faible proportion des artistes a indiqué plus d'une forme de danse principale, les pourcentages totalisent plus de 100 %.*

La proportion des répondants qui pratiquent des formes autres que la danse contemporaine et le ballet est nettement plus grande que dans les sondages antérieurs du CRTD, grâce en partie aux efforts de distribution du CRTD et d'autres organismes (consulter l'encadré « Méthodes »).

Activités en danse

En raison des blessures attribuables au métier et de la précarité du marché du travail en danse professionnelle, il est possible qu'un interprète ne se présente pas sur scène au cours d'une année. Le sondage du CRTD relève que 11 % des répondants n'ont pas dansé professionnellement en 2015. « Aucune offre/occasion de travail » figure comme la raison la plus courante pour expliquer l'absence d'activité professionnelle.

Parmi ceux qui ont travaillé en 2015, l'interprète type a participé à 10 représentations professionnelles, mais cette valeur médiane masque des écarts considérables entre danseurs.

- 34 % ont dansé dans 1 à 5 représentations
- 18 % dans 6 à 10 représentations
- 20 % dans 11 à 20 représentations
- 15 % dans 21 à 50 représentations
- 13 % dans 51 représentations ou plus

Beaucoup plus de danseurs ont participé à 10 représentations ou moins en 2015 qu'en 03-04 (51 % en 2015 relativement à 26 % en 2003-04). Le nombre médian de spectacles en 03-04 était environ 23 (versus 10 en 2015). (*Note : Le sondage de 2016 a atteint un plus large spectre de praticiens que les précédents sondages; notamment, plus de danseurs non membres du CRTD y ont répondu. La variation dans les données au fil du temps pourrait refléter la couverture plus large du sondage de 2016.*)

Méthodes

Depuis sa mise sur pied, le CRTD tient un sondage auprès des danseurs environ tous les 10 ans. Le sondage de 2016 se penche sur nombre de questions importantes pour le milieu de la danse, notamment les activités de l'interprète en 2015, ses caractéristiques démographiques, ses sources de revenus et son revenu, ses perspectives sur le développement et les transitions de carrière et son adhésion au CRTD.

Réalisé en ligne, le sondage a reçu 532 réponses entre le 1^{er} et le 30 juin 2016. Des 532 sondages, 84 % des participants ont répondu en anglais à DancerSurvey.ca et 16 % des participants ont répondu en français à EnqueteDanseurs.ca. Parmi les répondants, 49 % étaient membres du CRTD.

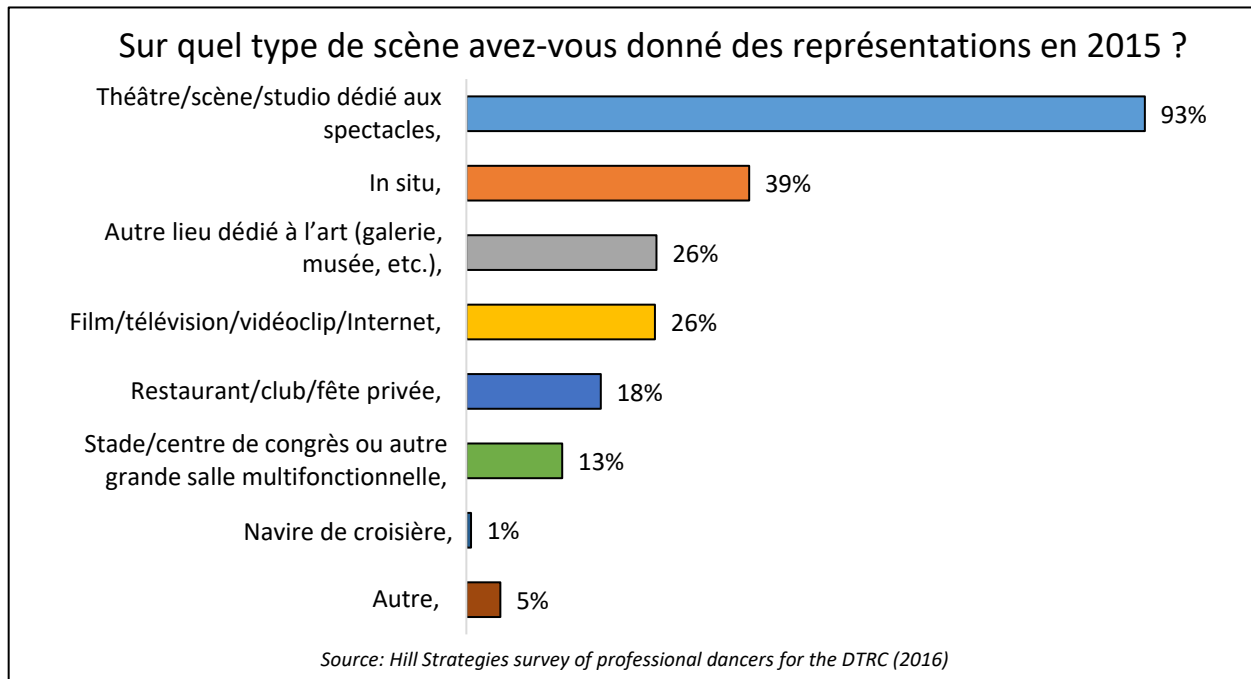
Le CRTD a déployé des efforts pour promouvoir la participation au sondage, entre autres : 1) un contact avec des personnes dans le réseau étendu des membres du CRTD et des anciens participants aux programmes du CRTD; 2) de la publicité en ligne ciblée pour les personnes qui maintiennent une relation numérique au CRTD; 3) des demandes particulières à des membres de disciplines ou de régions sous-représentées dans le bassin de membres du CRTD; 4) des invitations en personne et des affichettes distribuées aux événements tenus à proximité du bureau national et des bureaux régionaux du CRTD; 5) la mise à profit des réseaux d'organismes provinciaux de services, des écoles de danse et autres institutions au pays par la demande que l'information sur le sondage soit diffusée aux membres, aux élèves, aux publics et dans les médias sociaux.

Évaluer la marge d'erreur dans l'ensemble des données s'avère difficile parce que le nombre exact d'interprètes professionnels en danse au Canada demeure inconnu. L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 évalue qu'en mai 2011, 8 100 danseurs au Canada se sont consacrés davantage à leurs activités en danse qu'à toute autre occupation. Cependant, la définition du danseur de l'ENM comprend un large éventail d'activités professionnelles, y compris l'enseignement de la danse ou la chorégraphie (peut-être exclusivement). Par opposition, le sondage du CRTD ciblait uniquement les interprètes ayant participé à des spectacles professionnels dans le cadre de leurs activités professionnelles en danse.

Comme avec tous les sondages à participation volontaire (plutôt qu'une sélection aléatoire de participants), l'incertitude demeure sur la représentativité des répondants en regard de tous les interprètes professionnels en danse au Canada. S'il avait été possible d'accéder à un échantillon aléatoire, 532 réponses d'un bassin de population évalué à 8 100 représenteraient une marge d'erreur de plus ou moins 4,1 % 19 fois sur 20. Cela représente une fiabilité statistique élevée.

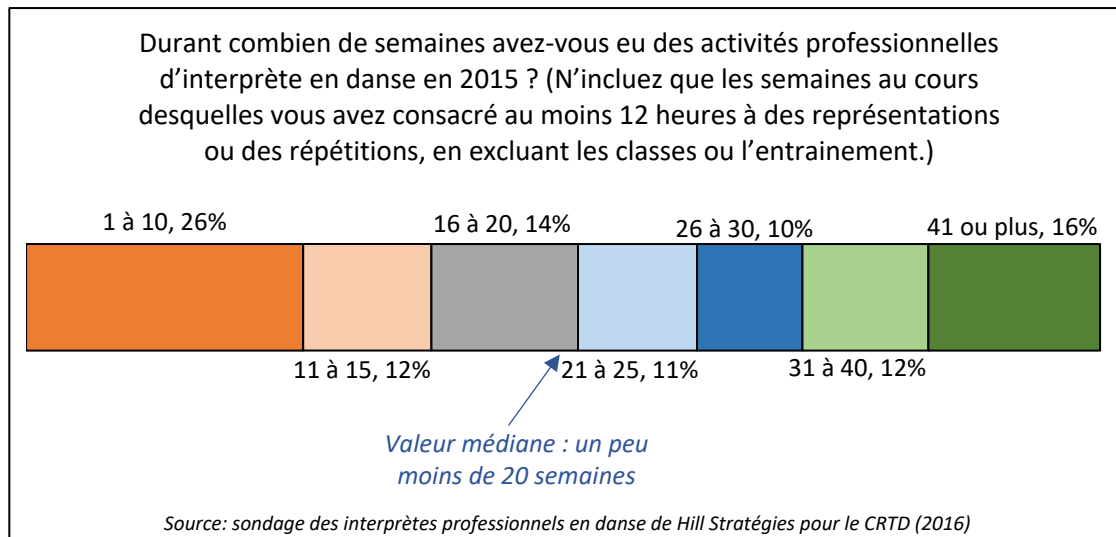
Alors que les interprètes se sont présentés en spectacle dans une variété de lieux en 2015, la figure 1 illustre que la salle « traditionnelle », soit le théâtre, la scène ou le studio dédié aux spectacles, était la plus commune. Les sites alternatifs étaient aussi relativement courants.

Figure 1



La figure 2 indique de nombreuses réalités quant aux nombres de semaines de travail pour l'interprète professionnel en danse en 2015. Si le nombre médian est juste en dessous de 20 semaines, un quart des danseurs ont travaillé 10 semaines ou moins en 2015. À titre comparatif, 16 % des danseurs ont travaillé 41 semaines ou plus au cours de l'année.

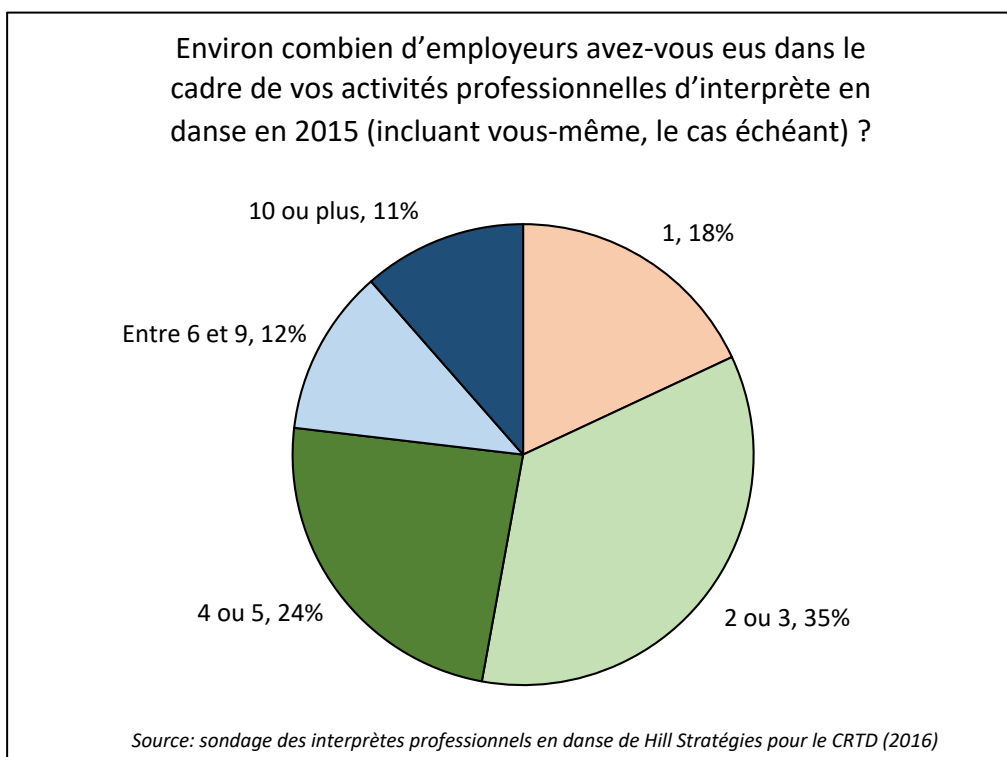
Figure 2



Il y a une variété de conditions de rémunération pour un travail professionnel en danse. Seule environ la moitié des répondants indiquent qu'ils ont été payés pour « toutes ou presque toutes » les semaines travaillées en 2015 (52 %). Un autre 16 % des artistes ont été payés pour la plupart des semaines de travail, 11 % pour environ la moitié et 21 % pour moins de la moitié.

Étant donné la nature du milieu de la danse, le sondage proposait le terme « employeur » pour désigner quiconque engage un danseur, que ce soit une compagnie, un chorégraphe indépendant, un collectif, un danseur (qui s'engage lui-même), etc. En général, les interprètes ont travaillé pour environ 3 employeurs en danse en 2015. Pourtant, comme le révèle la figure 3, presque un quart des artistes travaillent pour 6 employeurs ou plus en 2015. Cela constitue une augmentation considérable relativement à 11 % des danseurs qui ont travaillé pour 6 employeurs ou plus en 03-04.

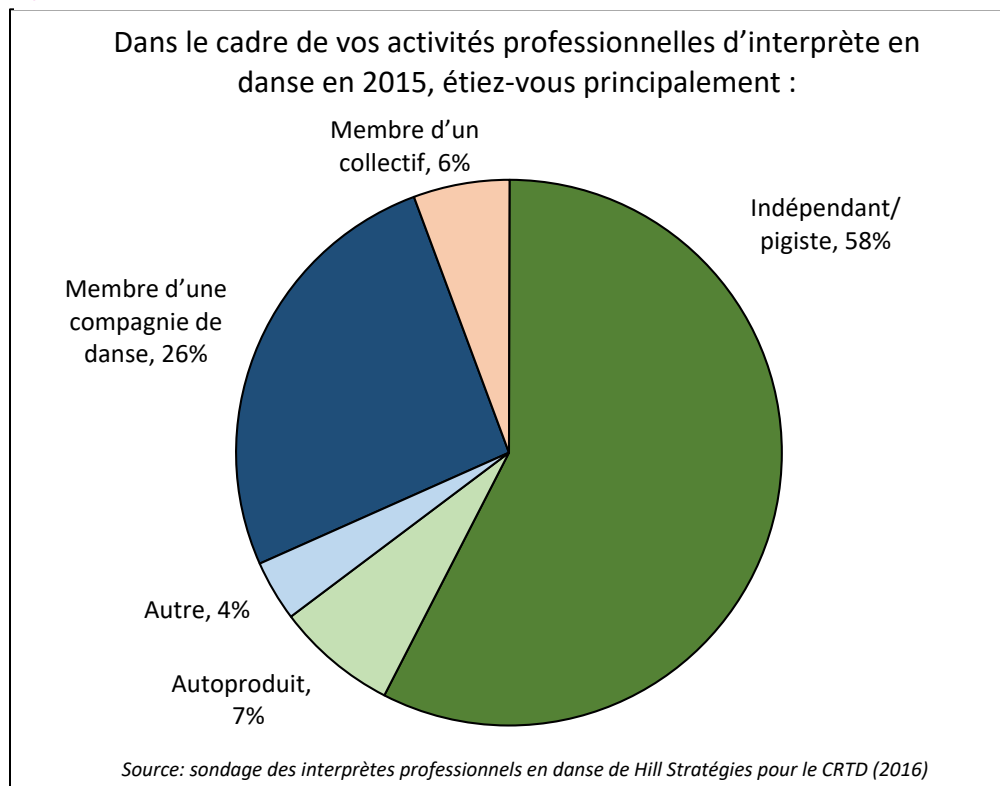
Figure 3



La grande majorité des répondants qui dansaient professionnellement en 2015 étaient, pour une période quelconque de l'année, indépendants ou pigistes (77 %). Pour une période de l'année, 42 % des professionnels étaient membres d'une compagnie, 30 % s'autoproduisaient et 23 % étaient membres d'un collectif. (Le total des pourcentages est supérieur à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

La figure 4 montre qu'une majorité des répondants (58 %) ont **principalement** été danseurs indépendants ou pigistes en 2015

Figure 1

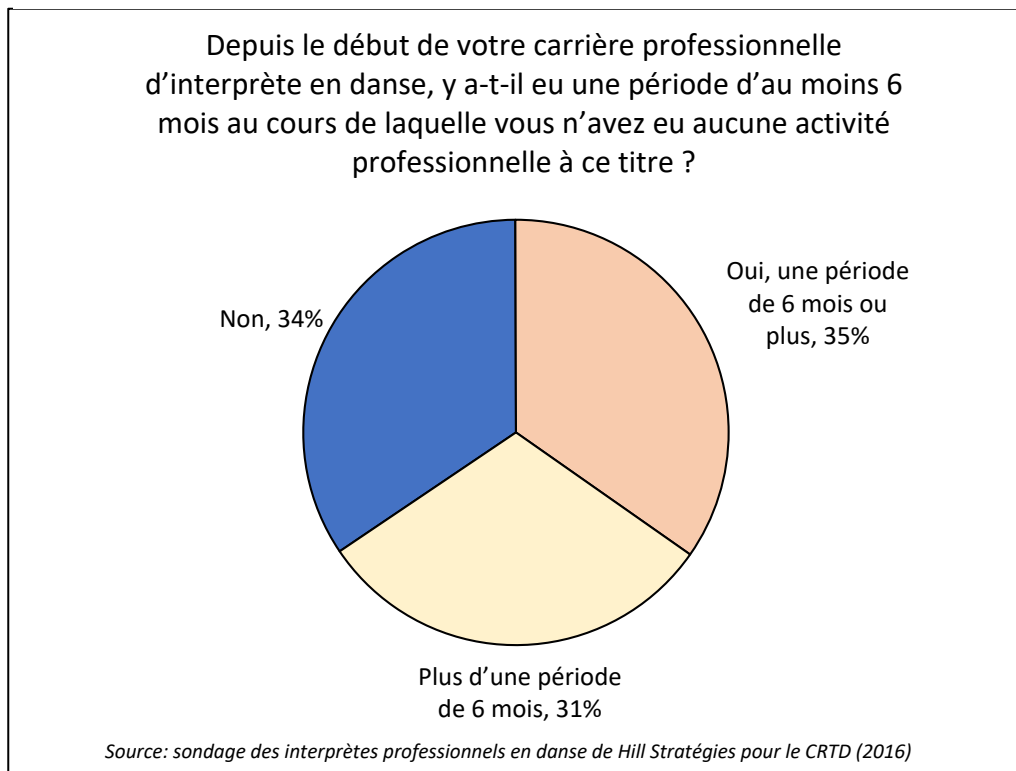


Quant au statut d'emploi, 77 % des interprètes étaient principalement travailleurs autonomes en 2015 (une augmentation comparativement à 03-04, où 58 % l'étaient). Les 23 autres % étaient principalement employés.

Interruptions dans la carrière d'interprète en danse

En plus de sonder les danseurs sur leurs activités en danse en 2015, le CRTD s'est intéressé aux interruptions d'activités de 6 mois ou plus, et aux raisons pour celle-ci. Présentés à la figure 5, deux tiers des interprètes ont interrompu leur activité professionnelle pendant au moins 6 mois au cours de leur carrière, y compris 31 % des danseurs qui ont vécu plus d'une telle période.

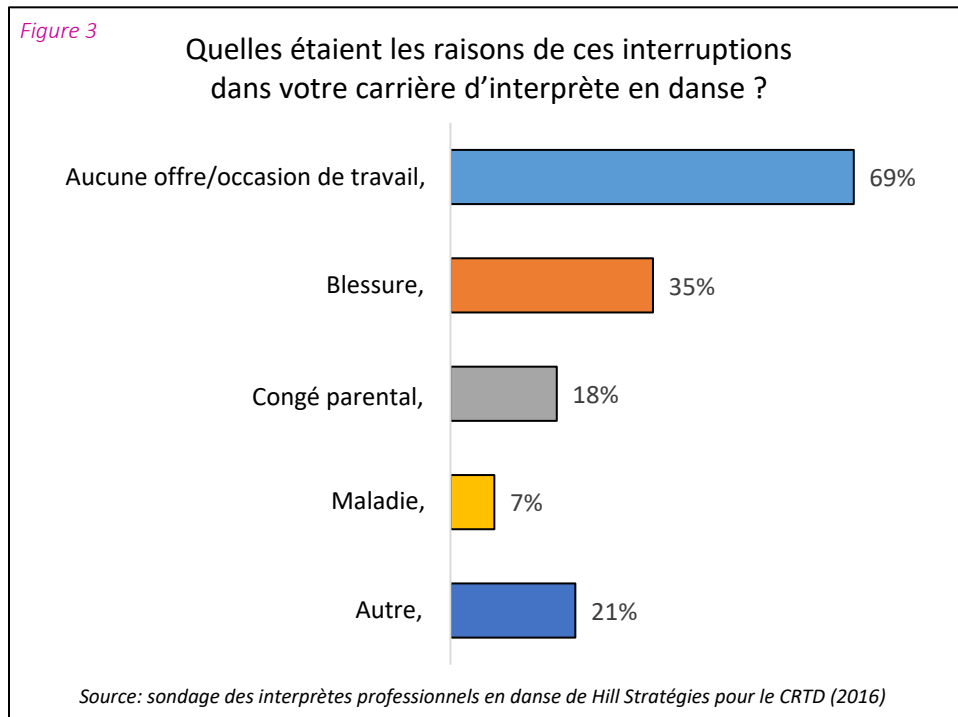
Figure 2



Les danseurs ayant au moins une interruption d'activité ont répondu à une question sur l'existence et la nature d'un soutien financier dans leur(s) période(s) inactive(s). Il n'est pas surprenant que le travail non relié à la danse ait été le soutien le plus commun.

- Travail non relié à la danse : 73 %
- Autre emploi relié à la danse : 47 %
- Économies personnelles ou placements : 37 %
- Famille ou amis : 34 %
- Conjoint : 26 %
- Assurance-emploi : 12 %
- Indemnisation pour accident de travail (au Québec, CNESST-CSST) : 6 %
- Autre soutien gouvernemental (y compris l'aide sociale, etc.) : 5 %
- Fondation des artistes ou AFC (Caisse des acteurs du Canada) : 3 %
- Régime d'assurance-maladie privé : 1 %

La raison la plus répandue pour les interruptions de carrière est l'absence d'offre ou d'occasion de travail, telle que relevée dans la figure 6. La blessure est une autre raison relativement courante.



Caractéristiques démographiques et géographiques des interprètes professionnels en danse

La danse professionnelle compte une forte majorité de femmes : 80 % des interprètes ayant répondu au sondage du CRTD sont des femmes, 20 % des hommes et 0,4 % (2 répondants) ont identifié leur genre comme « autre ».

L'âge moyen des répondants était 34 ans, une augmentation relativement à 2005, où l'âge moyen était 31 ans. Parmi les répondants en 2016 :

- 1 % avait 18 ou 19 ans (une baisse relativement à 2 % en 2005).
- 33 % étaient dans la vingtaine (une baisse relativement à 51 % en 2005).
- 42 % étaient dans la trentaine (une hausse relativement à 35 % en 2005).
- 18 % étaient dans la quarantaine (une hausse relativement à 9 % en 2005).
- 6 % avaient 50 ans ou plus (une hausse relativement à 3 % en 2005).

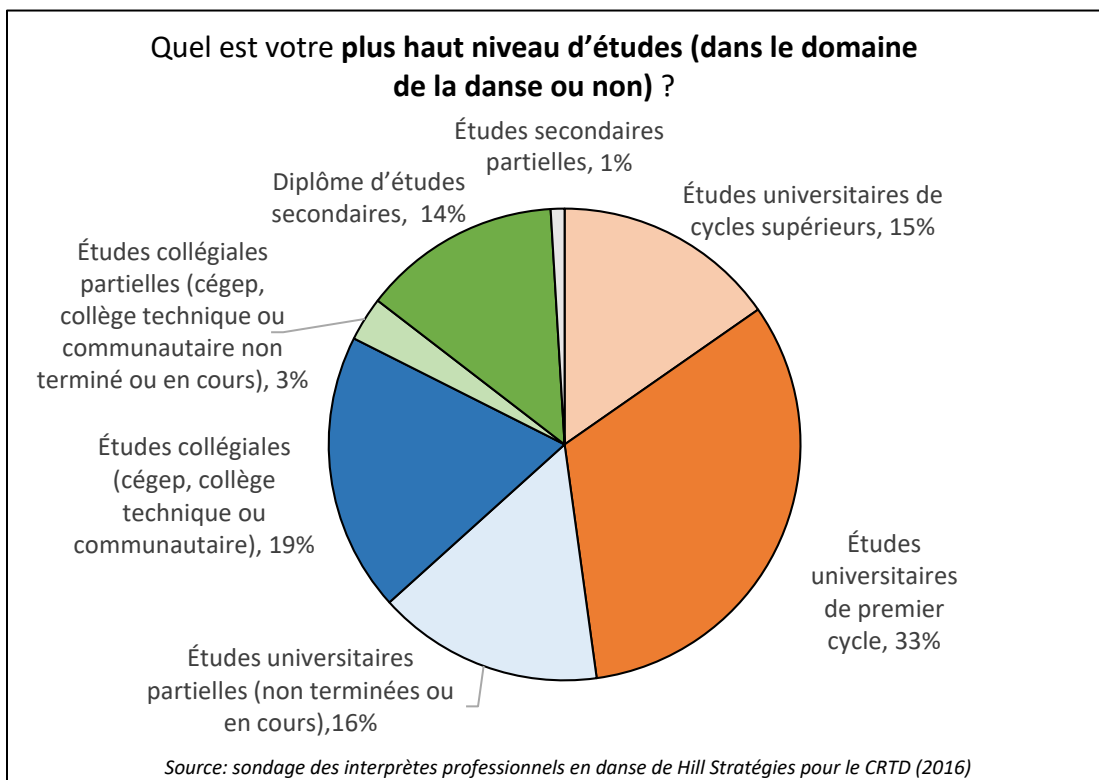
En moyenne, l'interprète commence sa carrière professionnelle à 20 ans. En conjonction avec l'âge moyen de 34 ans, cela signifie que les répondants avaient, en moyenne, 14 années d'expérience professionnelle en danse.

Le sondage note que 17 % des danseurs professionnels avaient au moins un enfant en 2015, une hausse relativement à 10 % en 2005.

Nombre de danseurs sont très instruits : 67 % ont fait des études postsecondaires, y compris 15 % aux cycles supérieurs à l'université, tel qu'illustré dans la figure 7. La proportion de danseurs avec des études postsecondaires *en danse* est légèrement plus faible (57 %).

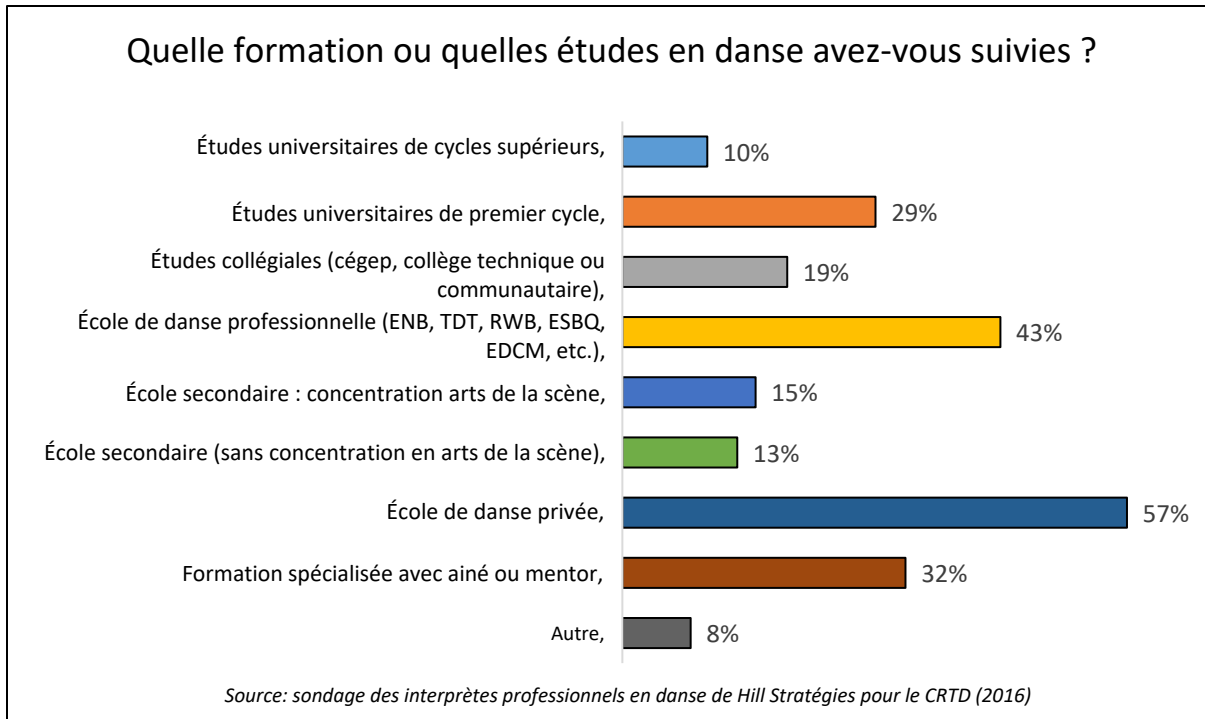
Les proportions de répondants ayant étudié à l'université aux cycles supérieurs et au baccalauréat ont augmenté depuis 2005 (de 10 % à 15 % et de 27 % à 33 %, respectivement). La proportion des interprètes diplômés au niveau collégial a augmenté, de 16 % en 2005 à 19 % en 2016.

Figure 4



Il y a aussi une variété de parcours de formation en danse. La figure 8 montre que les studios de danse privés étaient les lieux d'apprentissage les plus communs (57 % des répondants), suivi des écoles de formation professionnelle (43 %), la formation spécialisée avec un aîné ou un mentor (32 %), et les études universitaires de premier cycle (29 %).

Figure 5

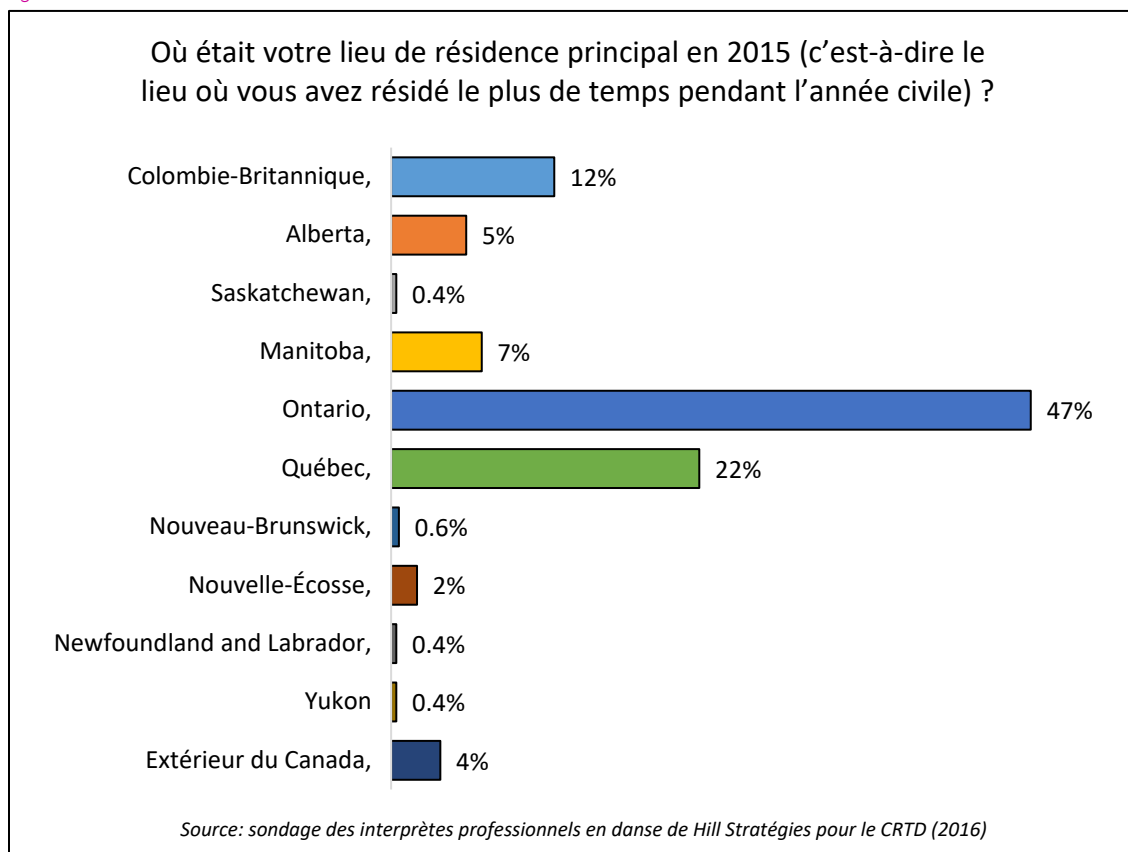


Résidence et lieux de travail

La figure 9 indique le lieu de résidence principale des répondants du sondage. Ceux-ci vivaient dans 9 provinces, 1 territoire ainsi que plusieurs pays à l'extérieur de Canada, dont les États-Unis (12 répondants), l'Allemagne (3), et un répondant dans chacun des pays suivants : France, Nouvelle-Zélande, Suède et Royaume-Uni.

Alors que la proportion des danseurs résidents de l'Ontario peut paraître élevée (47 %), il s'agit d'un pourcentage semblable de danseurs résidents de l'Ontario relevé par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (46 %).

Figure 6



Étant donné la mobilité de nombreux artistes, le sondage a posé la question sur les lieux d'activité d'interprète en danse en 2015.

La table présente les réponses en trois volets : 1) lieux de contrats de danse ou de résidences artistiques; 2) lieux de tournée; et 3) toute activité professionnelle de danse dans une juridiction donnée (la somme des deux premières colonnes). *(Notons que certains interprètes ont choisi les deux colonnes dans une juridiction et cela est compté une seule fois dans la troisième colonne. Ainsi, les pourcentages de cette colonne sont légèrement plus faibles que la somme des deux autres colonnes. Par exemple, 15 % des répondants ont dansé en C.-B. dans le cadre d'un contrat ou d'une résidence artistique, et 12 % y ont dansé en tournée. Au total, 24 % des répondants ont dansé en C.-B., pourcentage inférieur à la somme des deux autres colonnes puisque 3 % des danseurs ont eu les deux types activités de danse dans la province.)*

Deux constatations notables se dégagent de la table 1 :

- Les artistes ont dansé dans les 10 provinces et les 3 territoires en 2015 (troisième colonne).
- Il y a un haut taux d'« exportation » de talent canadien, avec 30 % des interprètes qui dansent à l'extérieur du Canada en 2015 (troisième colonne, dernière rangée).

Table 1 : Lieux des activités d'interprète en danse en 2015	Contrats de danse ou résidences artistiques	Spectacles en tournée	Toute activité de danse dans cette juridiction (c.-à-d., une ou l'autre des deux premières colonnes)
Colombie-Britannique	15 %	12 %	24 %
Alberta	9 %	9 %	16 %
Saskatchewan	2 %	4 %	5 %
Manitoba	8 %	4 %	11 %
Ontario	51 %	22 %	61 %
Québec	29 %	15 %	35 %
Nouveau-Brunswick	3 %	6 %	8 %
Île-du-Prince-Édouard	4 %	5 %	8 %
Nouvelle-Écosse	1 %	2 %	3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	1 %	3 %	4 %
Yukon	0,2 %	0,8 %	1,1 %
Territoires du Nord-Ouest	0,0 %	0,4 %	0,4 %
Nunavut	0,0 %	0,2 %	0,2 %
Extérieur du Canada	12 %	24 %	30 %

Vie professionnelle et revenus 2015

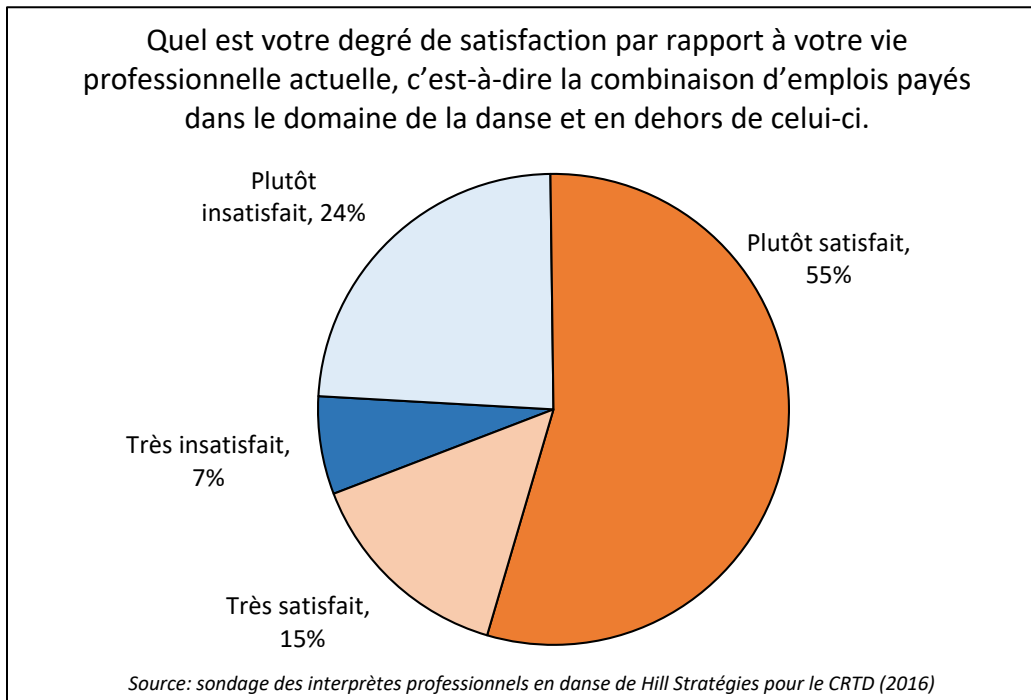
Souvent, la vie professionnelle du danseur est un équilibre délicat de travail d'interprète, d'autre travail en danse, et de travail non relié à la danse. Le sondage invitait les artistes à estimer le pourcentage de temps de travail et de revenu dans ces trois catégories en 2015. La table 2 présente qu'en moyenne, les danseurs ont passé la majorité du temps de travail en création, en répétition et en spectacle, mais la part la plus importante de leur revenu provenait de travail non relié à la danse.

Table 2 : Estimation du temps de travail et du revenu pour les danseurs professionnels de trois sources clés	% de temps moyen	% de revenu moyen
Création, répétitions et représentations professionnelles (le travail chorégraphique compte uniquement pour une création dans laquelle le répondant est aussi interprète)	40 %	34 %
Tout autre travail relié à la danse (y compris le travail chorégraphique pour des créations dans lesquelles le répondant ne danse pas ainsi que l'enseignement de la danse, l'administration en danse, etc.)	32 %	29 %
Autre travail non relié à la danse	29 %	36 %

Le sondage décrit l'équilibre de travail en danse et de travail non relié à la danse comme une « carrière en portfolio », qui pourrait comprendre « un certain nombre d'activités payées ou d'occasions de travail, à la fois dans le domaine de la danse et en dehors de celui-ci ». Une question portait sur la satisfaction des répondants quant à la composition de leur portfolio actuel.

La figure 10 illustre que sept danseurs sur dix étaient plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur portfolio actuel. Cependant, 7 % des artistes étaient très insatisfaits et 24 %, plutôt insatisfaits de leur amalgame d'activités professionnelles.

Figure 10



Revenu brut et sources de revenus

Le sondage demandait des informations sur le revenu brut des danseurs (c'est-à-dire le revenu avant la déduction des dépenses et de l'impôt) de trois différentes sources :

- 1) Le travail d'interprète en danse, défini par le sondage comme la « création, les répétitions et les représentations. Aux fins de cette enquête, n'incluez que les activités chorégraphiques où vous avez aussi été interprète. »
- 2) Toute activité reliée à la danse.
- 3) Toutes les sources (celles reliées à la danse et celles non reliées à la danse).

Les revenus bruts du travail d'interprète étaient très faible en 2015 – le revenu médian était environ 7 000 \$. (La question n'ayant pas été posée en 2005, une comparaison historique n'est pas possible.)

Seulement 2 % des danseurs ont gagné plus de 50 000 \$ du travail d'interprète en 2015 :

- 5 000 \$ ou moins : rapporté par 43 % des répondants
- 5 001 \$ à 10 000 \$: 18 %
- 10 001 \$ à 15 000 \$: 11 %
- 15 001 \$ à 20 000 \$: 9 %
- 20 001 \$ à 25 000 \$: 6 %
- 25 001 \$ à 30 000 \$: 5 %
- 30 001 \$ à 40 000 \$: 3 %
- 40 001 \$ à 50 000 \$: 3 %
- 50 001 \$ à 75 000 \$: 1 %
- 75 001 \$ à 100 000 \$: 0,4 %
- Plus de 100 000 \$: 0,2 % (seulement 1 répondant)

Note sur le revenu médian

La médiane est une mesure du revenu du danseur « type ». La moitié des danseurs ont un revenu inférieur à la médiane, tandis que l'autre moitié ont un revenu supérieur à la médiane. Les observations extrêmes (par exemple, quelques personnes qui rapportent des revenus très élevés) influencent moins la médiane que la moyenne. Ainsi, le revenu médian est souvent inférieur au revenu moyen.

Parmi les répondants, les sources de revenus les plus communes pour le travail d'interprète étaient :

- Cachet (revenus de travail autonome ou montant forfaitaire) : sélectionné par 81 % des répondants
- Rémunération minimale/symbolique : 43 %
- Salaire (avec retenues sur la paie) : 33 %
- Bourse individuelle (incluant les organismes publics ou privés de soutien aux arts et les fondations communautaires) : 22 %
- Échange de services : 18 %
- Prix : 6 %

Le total des pourcentages est supérieur à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.

Le revenu médian du danseur pour toute activité reliée à la danse est d'environ 15 000 \$ en 2015, le même niveau médian qu'en 03-04. Après l'inflation, cela signifie une décroissance de 21 % du revenu médian de l'artiste provenant d'activités liées à la danse entre 03-04 et 2015.

Les revenus tirés de toute activité reliée à la danse de presque un quart des danseurs étaient de moins de 5 000 \$. Seulement 4 % ont gagné plus de 50 000 \$ de leur travail en danse :

- 5 000 \$ ou moins : 22 %
- 5 001 \$ à 10 000 \$: 15 %
- 10 001 \$ à 15 000 \$: 12 %
- 15 001 \$ à 20 000 \$: 10 %
- 20 001 \$ à 25 000 \$: 15 %
- 25 001 \$ à 30 000 \$: 10 %
- 30 001 \$ à 40 000 \$: 7 %
- 40 001 \$ à 50 000 \$: 5 %
- 50 001 \$ à 75 000 \$: 3 %
- 75 001 \$ à 100 000 \$: 0,6 % (3 répondants)
- Plus de 100 000 \$: 0,2 % (1 répondant)

Les sources les plus courantes de revenus reliés à la danse comptent :

- Activité d'interprète en danse : sélectionnée par 96 % des danseurs (semblable au 92 % rapporté en 03-04)
- Enseignement de la danse : 68 % (une augmentation comparativement à 51 % en 03-04)
- Chorégraphie : 53 % (une augmentation majeure comparativement à 31 % en 03-04)
- Administration/gestion reliée au secteur de la danse : 22 % (le double du 11 % en 03-04)
- Direction des répétitions : 19 % (semblable au 16 % en 03-04)
- Direction artistique : 17 % (une augmentation comparativement à 11 % en 03-04)
- Consultant en chorégraphie/dramaturge : 16 % (ce n'était pas une catégorie en 03-04)
- Aîné ou mentor pour un autre artiste de la danse : 7 % (ce n'était pas une catégorie en 03-04)
- Réalisation de film/vidéo de danse : 6 % (ce n'était pas une catégorie en 03-04)
- Historien/chercheur/écrivain en danse : 3 % (la terminologie n'est pas comparable à 03-04)
- Régie de plateau en danse : 3 % (ce n'était pas une catégorie en 03-04)
- Notation chorégraphique : 1 % (semblable au 0 % en 03-04)

Le total des pourcentages est supérieur à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.

Beaucoup d'interprètes professionnels en danse gagnent des revenus d'une variété de sources non reliées à la danse, notamment :

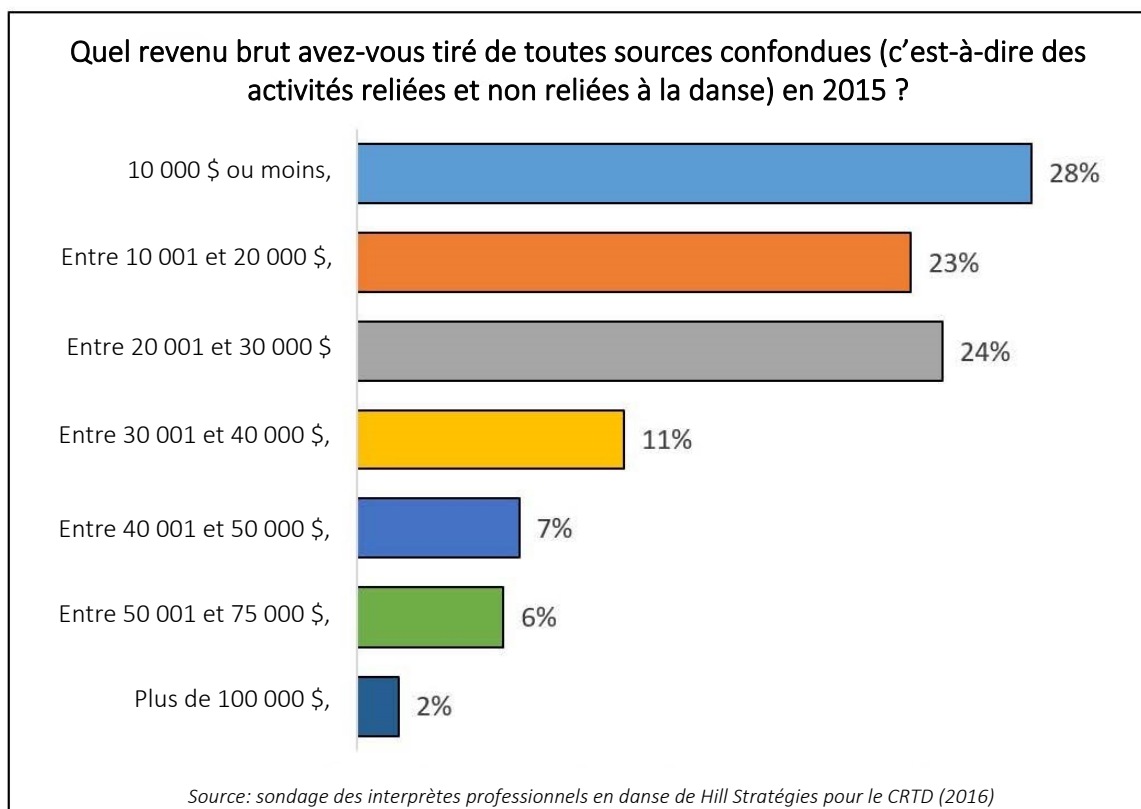
- Emploi ou travail autonome non relié à la danse : sélectionné par 81 % de répondants
- Bourse d'études, bourse de perfectionnement ou subvention (à l'exclusion des prêts étudiants) : 14 %
- Assurance-emploi : 8 %
- Autre soutien gouvernemental (y compris l'aide sociale, etc.) : 5 %
- Indemnisation pour accident de travail ou autre régime relié au travail (CNESST-CSST) : 2 %
- Indemnités de remplacement de revenu provenant d'un régime d'assurance-maladie privé : 1 %

Le total des pourcentages est supérieur à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.

En 2015, le revenu médian du danseur de toutes sources confondues était de 20 000 \$, soit une très légère augmentation relativement à 18 900 \$ en 03-04. Après le calcul de l'inflation, le revenu médian a diminué de 13 %, d'une médiane rajustée de 22 900 \$ en 03-04 à 20 000 \$ en 2015.

La figure 11 montre un revenu global faible pour une grande proportion des interprètes en 2015.

Figure 7



Le revenu médian de tous les travailleurs canadiens en 2014 était 32 800 \$ (selon les plus récentes données disponibles)¹. Le revenu global médian des interprètes professionnels en danse est 39 % inférieur à cette somme.

Le sondage demandait aux artistes s'ils avaient reçu d'autre soutien financier en 2015 qui ne figurait pas dans le revenu global. La plus grande part des répondants (33 %) n'ont déclaré aucune autre source de soutien financier. Étant donné le revenu généralement faible des danseurs, plusieurs ont compté sur le soutien de leurs familles ou amis, ou de leur conjoint.

- Famille ou amis : sélectionné par 30 % des interprètes
- Conjoint : 24 %
- Économies personnelles ou placements : 19 %
- Prêt étudiant : 7 %
- Programme du CRTD : 7 %
- Prêt personnel (à l'exclusion d'un prêt hypothécaire) : 2 %

Pour cette question, les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.

Les statistiques ci-dessus relèvent qu'un danseur sur cinq (19 %) a eu recours à ses économies ou investissements personnels pour boucler les fins de mois en 2015. Toutefois, de nombreux artistes n'ont pas d'économies personnelles ou d'investissements : 43 % des répondants n'ont pas 5 000 \$ en économies (dans un RÉER, un CELI, etc.).

La dépendance à d'autres sources de soutien financier semble une question récurrente pour une proportion considérable d'interprètes professionnels en danse : les pourcentages ci-dessus ressemblent aux données du sondage du CRTD en 2005.

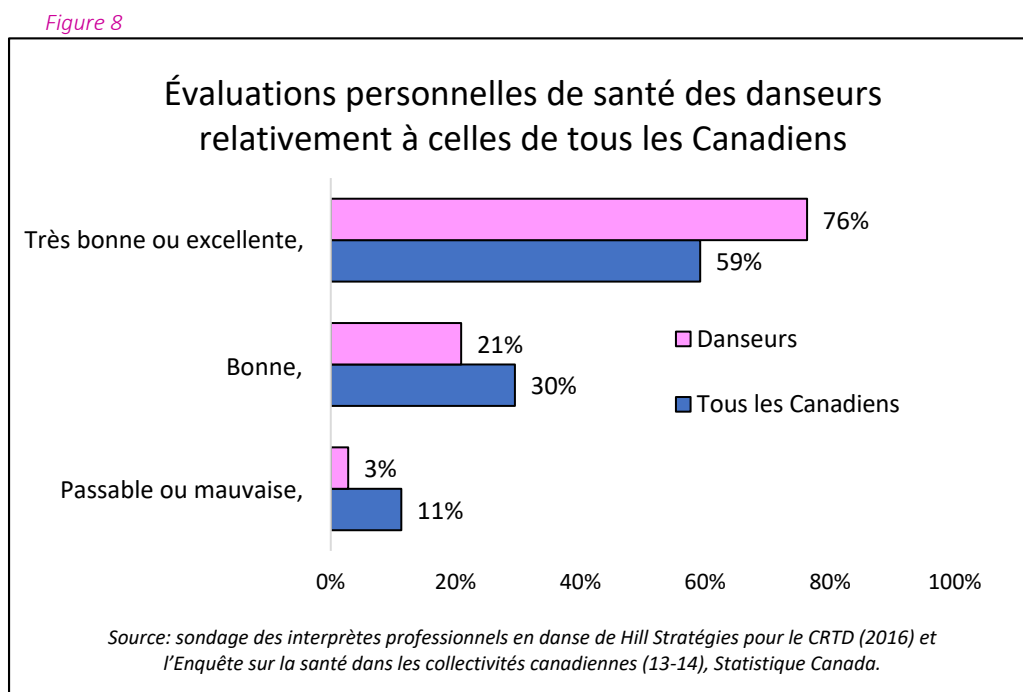
¹ Source: statcan.gc.ca/daily-quotidien/160708/dq160708b-fra.htm, Statistique Canada, consulté le 20 septembre 2016.

Santé et bien-être des interprètes professionnels en danse

Métier physiquement et psychologiquement exigeant, la danse professionnelle requiert une forme physique robuste et une grande résilience mentale. Trois des questions du sondage permettaient de comparer la santé et le bien-être des danseurs à ceux de tous les Canadiens.

La première de ces questions se penchait sur la santé en général : 28 % des interprètes ont indiqué que leur santé était « excellente » et 48 %, « très bonne ». Un danseur sur cinq a évalué que sa santé était « bonne » (21 %), et seuls 3 % ont indiqué que leur santé était « passable ». Aucun danseur n'a évalué sa santé comme étant « mauvaise ». (La question précisait « par santé, nous entendons non seulement l'absence de maladie ou de blessure, mais aussi le bien-être physique, mental et social. »)

La figure 12 montre que les évaluations personnelles de santé des artistes sont bien supérieures à celles de la population canadienne en général.²

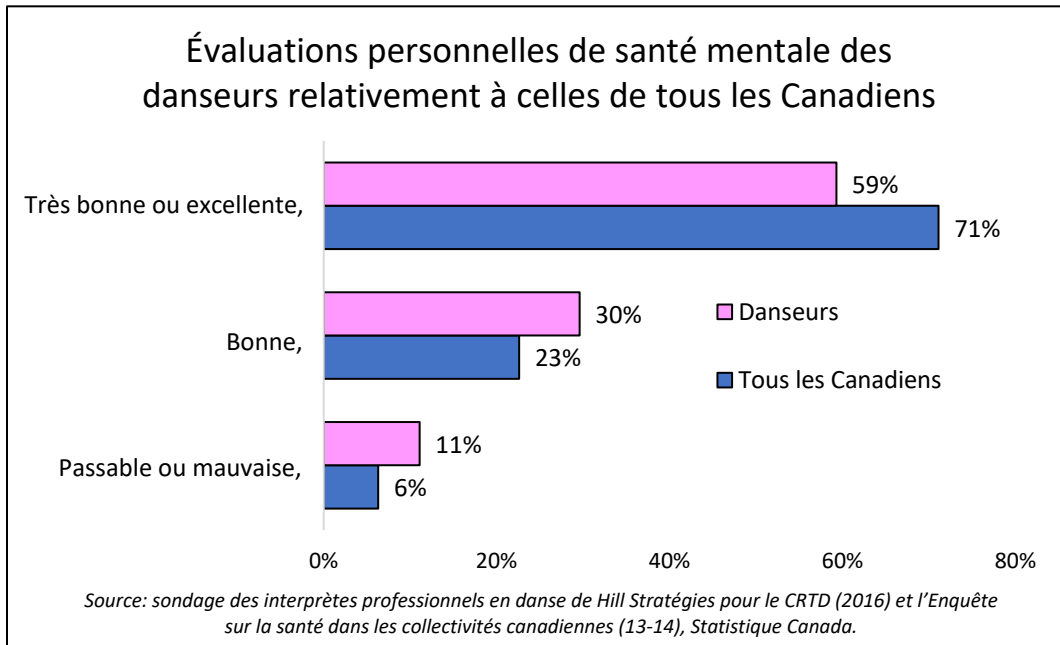


² Les données sur la santé mentale et physique des Canadiens sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 13-14, Statistique Canada, CANSIM, Table 105-0502, www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=01050502&lang=fra&retrLang=fra, consulté le 21 septembre 2016.

Un portrait assez différent émerge quant à la santé mentale des artistes. Les danseurs ont évalué leur santé mentale un peu moins bonne que leur santé générale : 18 % ont indiqué que leur santé mentale était « excellente », 41 % « très bonne », 30 % « bonne », 9 % « passable » et 2 % « pauvre ».

Ainsi, comme l'illustre la figure 13, l'évaluation des danseurs de leur santé mentale est inférieure à celle de tous les Canadiens.

Figure 9



Une troisième question portait sur la satisfaction de l'interprète à l'égard de sa vie : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie "très insatisfait" et 10 signifie "très satisfait", quel sentiment éprouvez-vous présentement à l'égard de votre vie ? » En moyenne, le danseur évaluait sa satisfaction à 7,44, soit en deçà de la moyenne de 7,95 de tous les Canadiens.³

Hill Stratégies Recherche a regroupé les réponses des danseurs et de tous les Canadiens en quatre groupes, illustré dans la table 3. Les danseurs étaient proportionnellement plus nombreux que tous les Canadiens dans les deux groupes les plus bas (évaluations de 7 ou moins), et moins nombreux dans les deux groupes les plus hauts (9 ou 10).

Table 3 : Évaluation de satisfaction à l'égard de la vie, danseurs et tous les Canadiens	% de danseurs	% de tous les Canadiens
6 ou moins	22 %	14 %
7	23 %	17 %
8	31 %	32 %
9 ou 10	24 %	37 %

³ 7,95 est une moyenne pondérée de 10 itérations de cette question de sondage posée entre 2003 et 2011 dans l'Enquête sociale générale et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, données obtenues de *l'Évaluation des réponses aux questions sur la satisfaction à l'égard de la vie dans les enquêtes récentes de Statistique Canada*, Statistique Canada, www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/2013351/t004-fra.htm, consulté le 21 septembre 2016.

Régimes de soins de santé complémentaire, syndicats et indemnisation des accidents de travail

Environ un tiers des interprètes professionnels en danse (35 %) bénéficiaient d'un régime de soins de santé complémentaire. Le conjoint était la source la plus commune de cette couverture.

- Conjoint (y compris son syndicat ou son employeur) : sélectionné par 31 % des danseurs
- Activités professionnelles d'interprète en danse : 20 %
- Syndicat rattaché aux arts : 17 %
- Vos propres cotisations : 17 %
- Employeur ou syndicat non rattaché aux arts : 16 %
- Autres activités professionnelles reliées au secteur de la danse : 6 %
- Organisme de services des arts : 5 %
- Activités professionnelles reliées au secteur des arts en dehors de la danse : 4 %
- Autre : 11 %

Le total des pourcentages est supérieur à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.

Seuls 29 % des artistes ont travaillé dans un environnement syndiqué pendant une période en 2015, et seulement 23 % d'entre eux ont travaillé dans un contexte couvert par l'indemnisation des accidents de travail.

Développement et transitions de carrière

Les danseurs ont répondu à des questions sur le développement et les transitions professionnels afin d'aider le CRTD à comprendre leurs besoins tout au long de leur carrière. Le sondage indique que le développement de carrière est « un cheminement individualisé et en constante évolution, au cours duquel se chevauchent des phases d'apprentissage, d'expériences de travail et de transitions ».

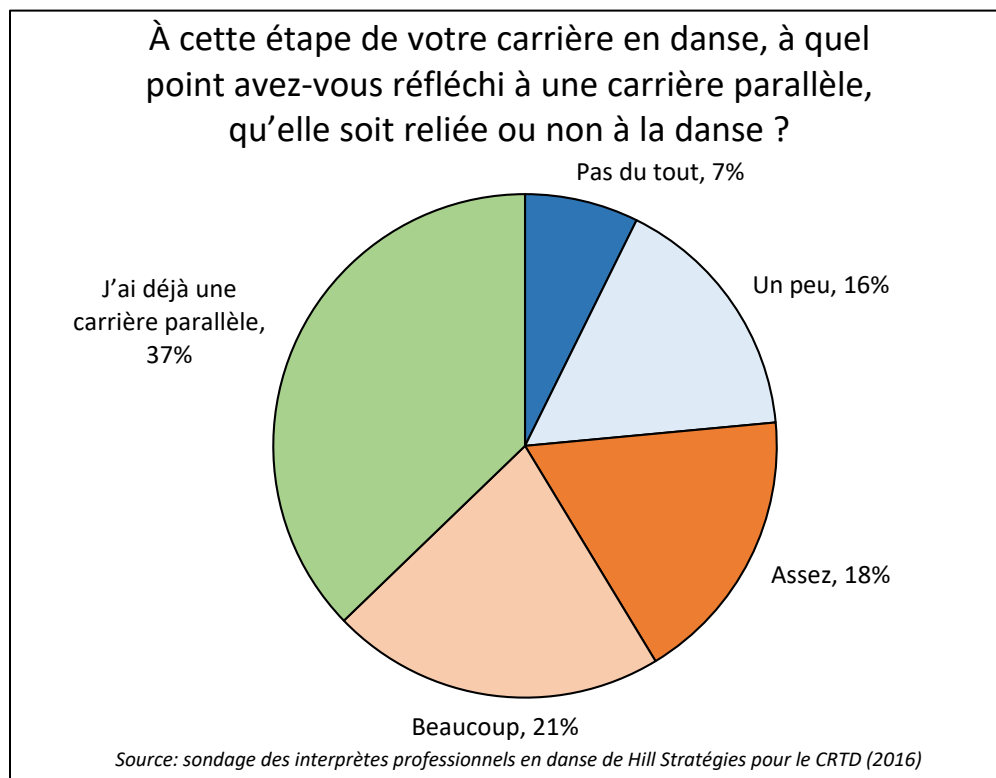
Carrières parallèles

Le sondage définit la carrière « parallèle » ainsi :

De nombreux danseurs et danseuses entreprennent ce que cette enquête appelle une carrière « parallèle » tout en poursuivant leur travail d'interprète, c'est-à-dire une activité qui constitue un autre intérêt professionnel. Il peut exister des raisons personnelles, financières ou professionnelles derrière cette décision.

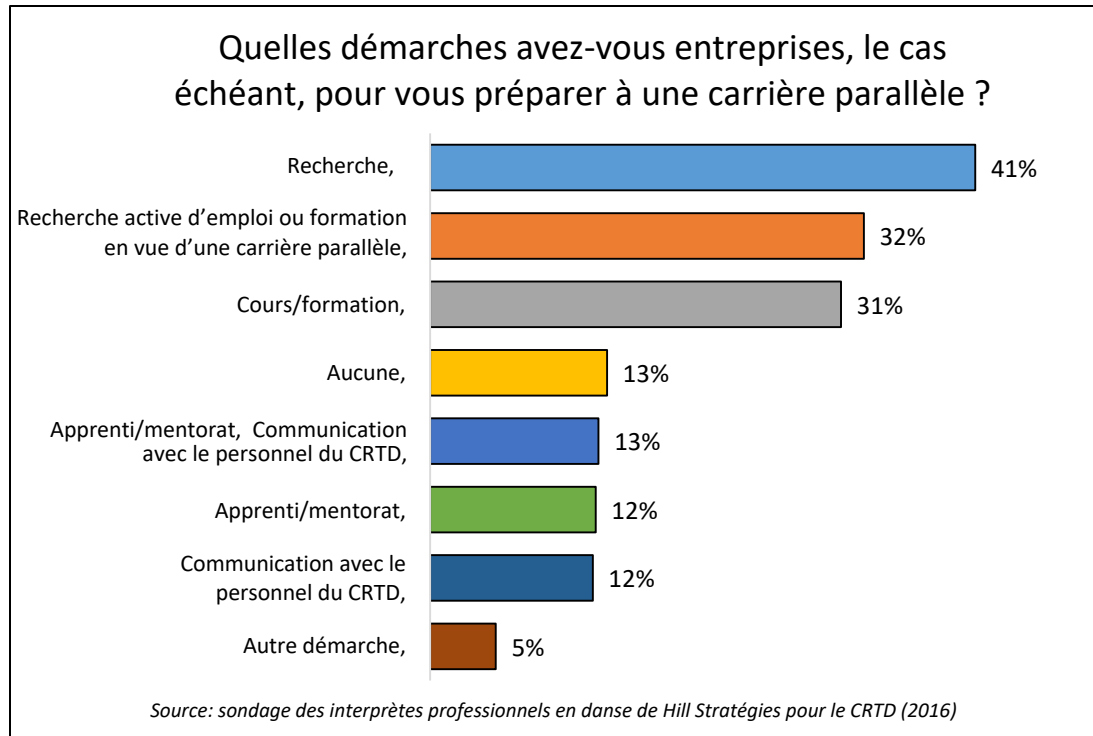
Au moment de répondre au sondage, très peu d'interprètes (7 %) n'avaient pas songé à une carrière parallèle, même que la plus grande proportion des artistes (37 %) en avaient déjà une. La figure 14 fournit tous les détails sur la préparation des danseurs pour une carrière parallèle.

Figure 10



Quant aux démarches entreprises dans la planification d'une carrière parallèle, la figure 15 montre la recherche comme démarche la plus commune (sélectionnée par 41 % des danseurs). Un tiers des interprètes (32 %) étaient en recherche active d'emploi ou en formation en vue d'une carrière parallèle, tandis que 31 % avaient suivi des cours ou une formation.

Figure 11



(La somme des pourcentages est supérieure à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

Préparations des danseurs pour une nouvelle carrière

Les danseurs ont exprimé une panoplie d'attentes quant à la conclusion de leur carrière d'interprète professionnel en danse. L'âge médian auquel les artistes comptent mettre fin à leur carrière de danseur est 45 ans, soit plus élevé que l'âge médian en 2005.

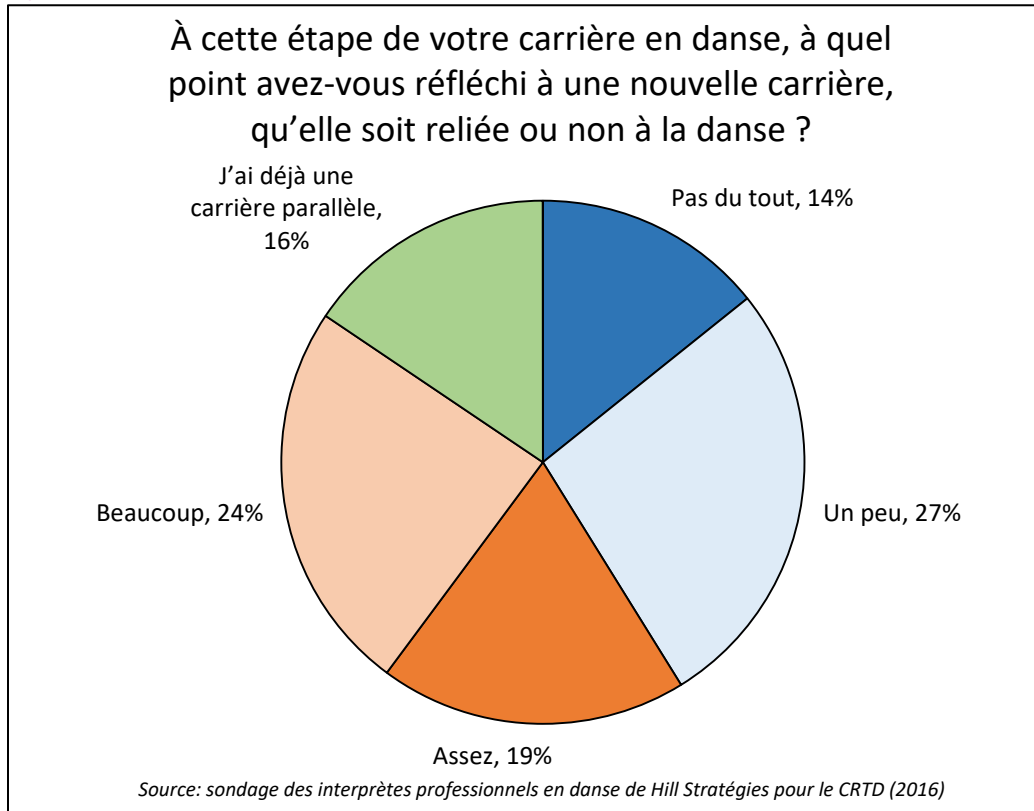
En 2016, la réponse la plus commune était 40 ans (proposée par 13 % des répondants). Pourtant, près d'une moitié des répondants ont indiqué 50 ans ou plus (48 %). En effet, un pourcentage relativement élevé de danseurs (13 %) ont répondu 80 ans ou plus comme âge pour quitter la carrière d'interprète . (Parce que les interprètes devaient choisir une valeur numérique, ces réponses pourraient être considérées comme « jamais ».)

La table 4 montre que la longévité anticipée de la carrière d'interprète a augmenté depuis 2005, avec bien plus de danseurs qui s'attendent à y mettre fin dans la quarantaine ou au-delà de la cinquantaine.

Table 4 : âge prévu pour mettre fin à la carrière d'interprète	% en 2005	% en 2016
vingtaine	3 %	3 %
trentaine	44 %	23 %
quarantaine	19 %	26 %
cinquantaine ou plus vieux (y compris « jamais » en 2005)	35 %	48 %

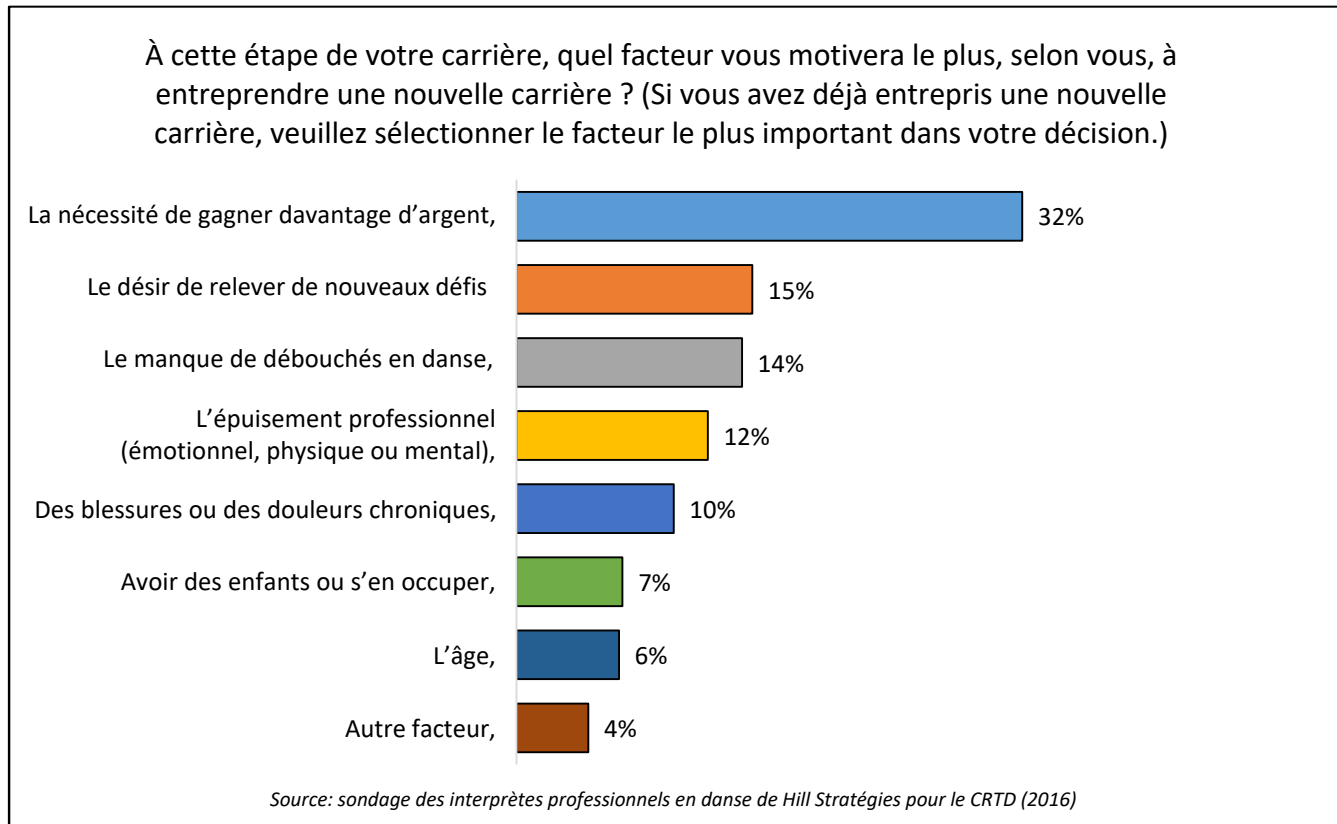
Le sondage définit la deuxième carrière comme une « carrière après que le travail d'interprète a cessé d'être l'objectif professionnel central ». Tel qu'indiqué dans la figure 16, relativement peu de danseurs (14 %) n'avaient pas pensé à une nouvelle carrière. Environ un quart d'entre eux avaient réfléchi « un peu » à une nouvelle carrière (27 %) et une proportion semblable (24 %) y avaient « beaucoup » réfléchi.

Figure 12



Plusieurs facteurs peuvent motiver l'artiste à entreprendre une nouvelle carrière, et « la nécessité de gagner davantage d'argent » était de loin la motivation la plus citée par les répondants, illustré dans la figure 17.

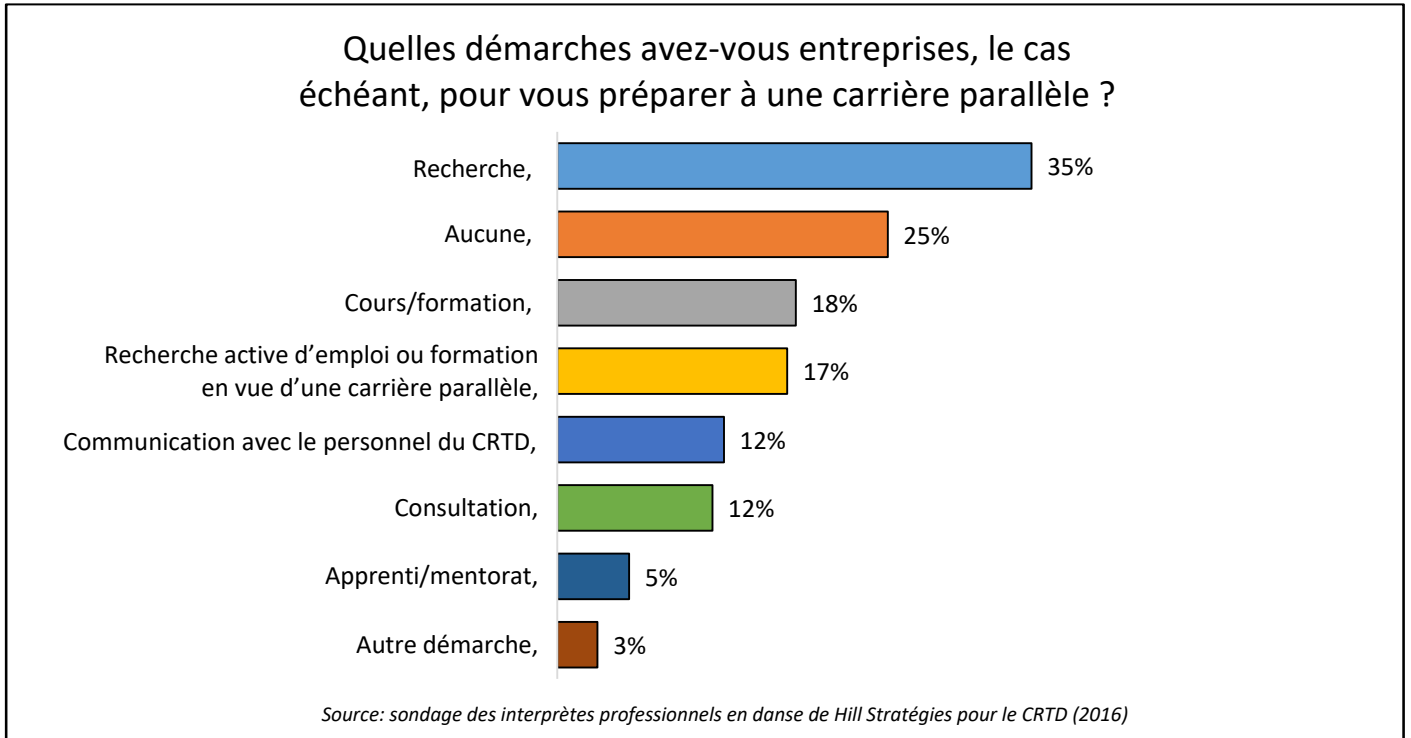
Figure 13



(Les danseurs étaient contraints de choisir une seule réponse.)

En ce qui a trait à la planification d'une nouvelle carrière, la figure 18 montre qu'un danseur sur quatre n'avait entrepris aucune démarche. Pour ceux qui l'avaient fait, la recherche était la démarche la plus courante (35 %)

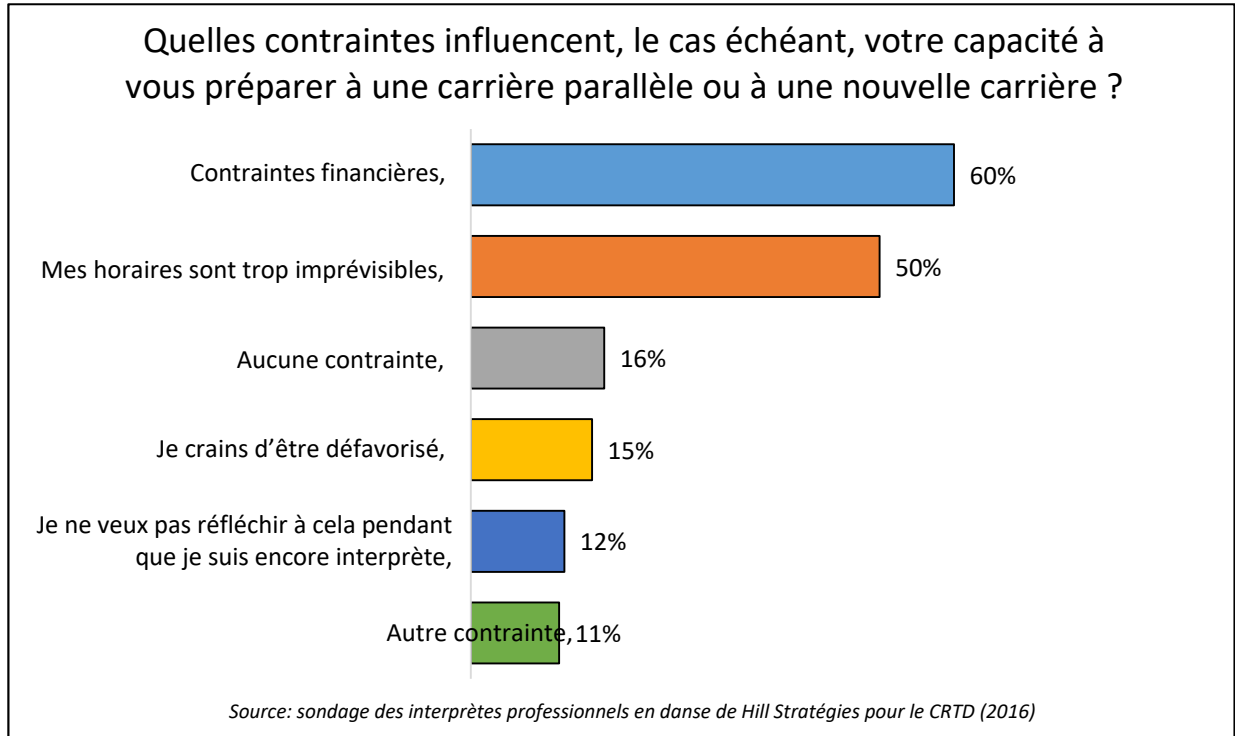
Figure 14



(Le total des pourcentages est supérieur à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

Le sondage demandait si certaines contraintes influençaient les interprètes dans leur capacité de planifier une carrière parallèle ou nouvelle. La figure 19 indique que les contraintes financières et les horaires imprévisibles du travail en danse étaient les obstacles les plus courants.

Figure 15

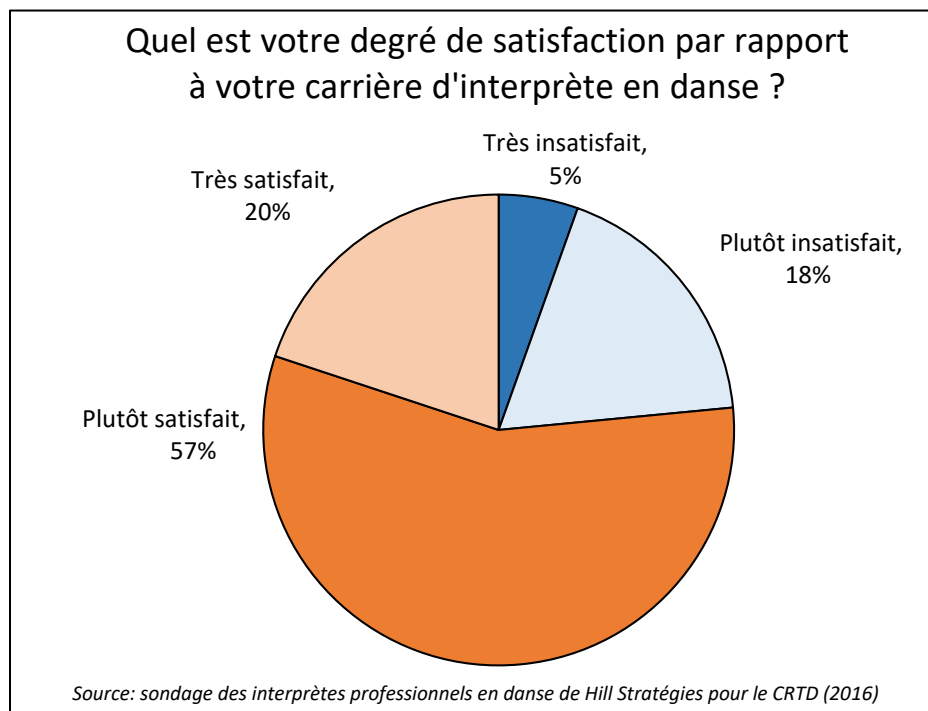


(Le total des pourcentages est supérieur à 100 % parce que les danseurs pouvaient sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

Satisfaction à l'égard de la carrière d'interprète

Les répondants devaient qualifier leur degré de satisfaction à l'égard de leur carrière d'interprète en danse. Environ trois quarts d'entre eux étaient plutôt satisfaits ou très satisfaits, mais 23 % des danseurs étaient plutôt insatisfaits ou très insatisfaits de leur carrière (voir la figure 20).

Figure 16



Perfectionnement

Les danseurs devaient classer en ordre d'importance des compétences et des connaissances qui seraient utiles à leur développement de carrière. Tels qu'énumérés dans la table 5, les besoins en perfectionnement comptent la chorégraphie ou la création, les techniques de danse et le réseautage.

Table 5 : Besoins en perfectionnement des danseurs	% de classement du besoin le plus important	% compris dans les 5 besoins les plus importants
Chorégraphie/création	25 %	64 %
Techniques de danse	14 %	47 %
Réseautage	13 %	67 %
Marketing/relations publiques	8 %	51 %
Finances et comptabilité	7 %	41 %
Leadership	7 %	35 %
Rédaction	6 %	43 %
Négociation de contrats	6 %	41 %
Technologies numériques	5 %	32 %
Communication interpersonnelle	5 %	30 %
Musicalité	0,4 %	15 %
Autre	3 %	10 %

Perspectives d'avenir

En matière de perspective d'avenir, les répondants ont été invités à écrire quelques mots pour compléter la phrase suivante : « Quand je pense à mon avenir professionnel, je me sens... ». Hill Stratégies Recherche a identifié des mots-clés proposés par les danseurs, y compris une traduction de termes français et leur équivalent anglais (les mots ont ensuite été traduits en français aux fins du présent rapport). Presque tous les mots-clés peuvent être classés dans une de deux catégories simples : des mots positifs et des mots négatifs. Les commentaires qui comprenaient des mots positifs et négatifs ont été inclus dans les deux catégories. Quelques commentaires (6 % de toutes les réponses) n'étaient ni tout à fait positifs ou négatifs et n'ont pas été classifiés.

En général, les mots négatifs représentaient 58 % de tous les mots-clés. De loin, le mot le plus courant en était un positif (« excité »). Toutefois, les trois prochains les plus utilisés étaient « incertain », « anxieux » et « nerveux ». La table 6 énumère 16 mots cités par au moins 2 % des 439 danseurs qui ont répondu à la question.

Table 6 : mots-clés les plus courants dans les commentaires des danseurs quant à leurs perspectives d'avenir	% des danseurs
excité	22 %
incertain	12 %
anxieux	11 %
nerveux	8 %
rempli d'espoir	7 %
inquiet	5 %
stressé	5 %
effrayé	4 %
curieux	3 %
hésitant	3 %
optimiste	3 %
préoccupé	2 %
perplexe	2 %
peu sûr	2 %
inspiré	2 %
triste	2 %

Mot de la fin du CRTD

Note : cette section du rapport a été préparée par le CRTD, contrairement aux autres sections, rédigées par Kelly Hill de Hill Stratégies Recherche (révisées et commentées par le CRTD).

À titre d'organisme de service, le CRTD œuvre à répondre aux besoins de ses membres et du milieu de la danse au sens large. Ces besoins sont en constante évolution, et nous avons observé plusieurs tendances dans la carrière du danseur au cours des dix dernières années. Conséquemment, nous attendions les résultats du sondage avec impatience.

Les données démontrent que la carrière d'interprète a changé considérablement depuis notre dernier sondage en 2005. Plus de danseurs travaillent comme pigistes – 77 % sont actuellement travailleurs autonomes, une augmentation comparativement à 58 % il y a 10 ans – et ils travaillent avec un nombre croissant d'employeurs. Le pourcentage d'artistes qui ont travaillé avec plus de six employeurs en 2015 a plus que doublé depuis 2004. La situation se prête à une mobilité accrue pour les danseurs, qui ont plus d'activités interprovinciales et internationales.

Même si le danseur travaille dans plus de contextes d'emploi que par le passé, le nombre médian de semaines passées principalement en répétition et en spectacle est seulement de 20. Nous ne sommes pas surpris qu'autant d'interprètes (38 %) aient des carrières en parallèle à leur travail en danse. Le nombre important d'artistes qui ont fait des études universitaires (en danse et au-delà) et qui maintiennent des carrières parallèles est une évolution positive; cela les aide à soutenir leur carrière d'interprète et éventuellement à faciliter leur reconversion professionnelle après celle-ci.

Malgré ces sources de revenus additionnelles, nous sommes navrés de constater que le revenu global (un revenu médian de 20 000 \$) est inférieur de 13 % au revenu déclaré en 2004, après le calcul de l'inflation. Si bien que 32 % des danseurs sondés indiquent la « nécessité de gagner plus d'argent » comme le plus important facteur de motivation pour mettre fin à la carrière en danse et entreprendre une formation pour une « nouvelle » carrière.

Les interprètes d'aujourd'hui prévoient de danser plus longtemps que les interprètes sondés dans les décennies passées, avec 48 % des répondants qui s'attendent à danser au-delà de 50 ans. Toutefois, la réalité ne reflète pas ces nouvelles attentes quant à la durée d'une carrière : l'âge moyen des danseurs qui font une demande de soutien au CRTD pour un recyclage professionnel au terme d'une carrière d'interprétation est 37,5 ans*.

Néanmoins, en dépit des difficultés financières et de la précarité professionnelle du milieu, 57 % des danseurs sont plutôt satisfaits de leur carrière et 20 % en sont très satisfaits.

*Calculé à partir des demandes de bourse de retour aux études déposées au CRTD par les danseurs mettant un terme à leur carrière d'interprète entre 2007 et 2016.